

GT ANGUILE EN LAGUNES

Sous-groupe Gouvernance

ACTIONS PROPOSÉES

CO-PILOTES :

Laetitia Dupaquis (DREAL PACA)

Katia Lombardini (Tour du Valat / PRLM)

Nathalie Barré (CEN Occitanie/PRLM)



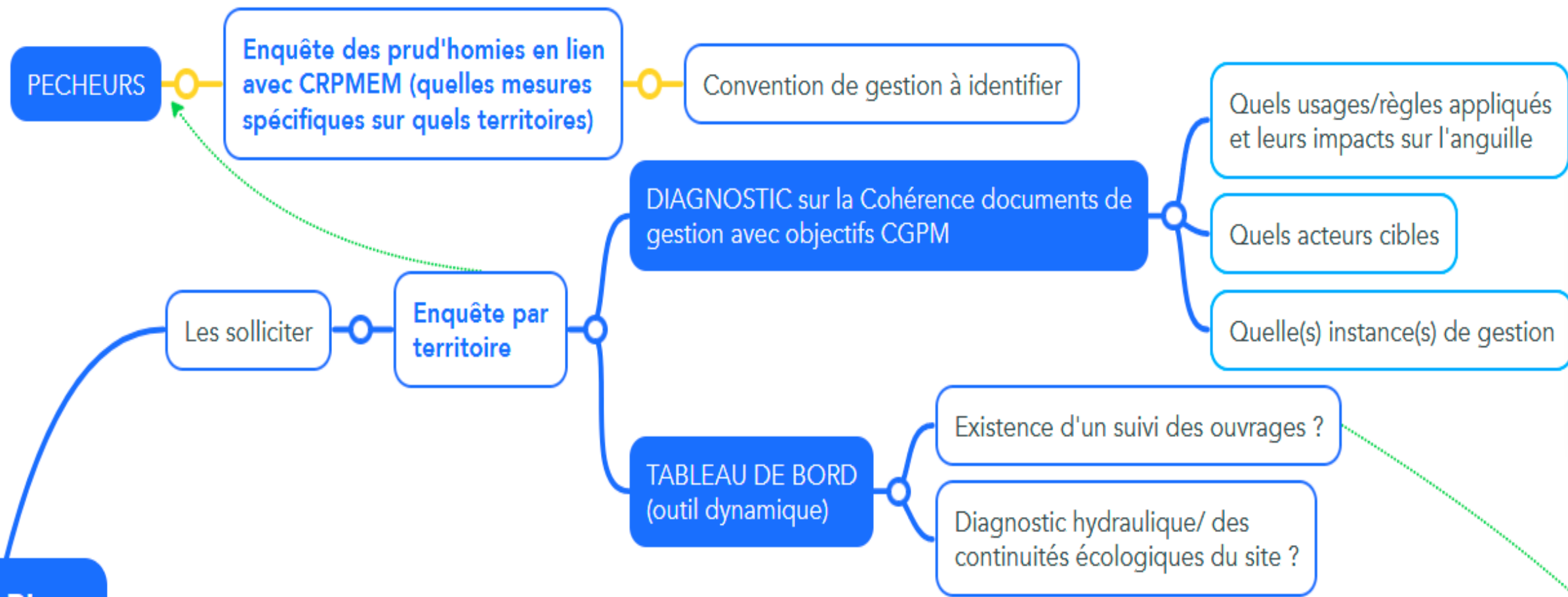
Lien carte mentale :

<https://www.mindmeister.com/app/map/3005872272?t=tBir68F2eP>

Enquêter les acteurs :

Qui applique quelles règles - selon quelles modalités de convention ?

Quels suivis de gestion aux ouvrages ?

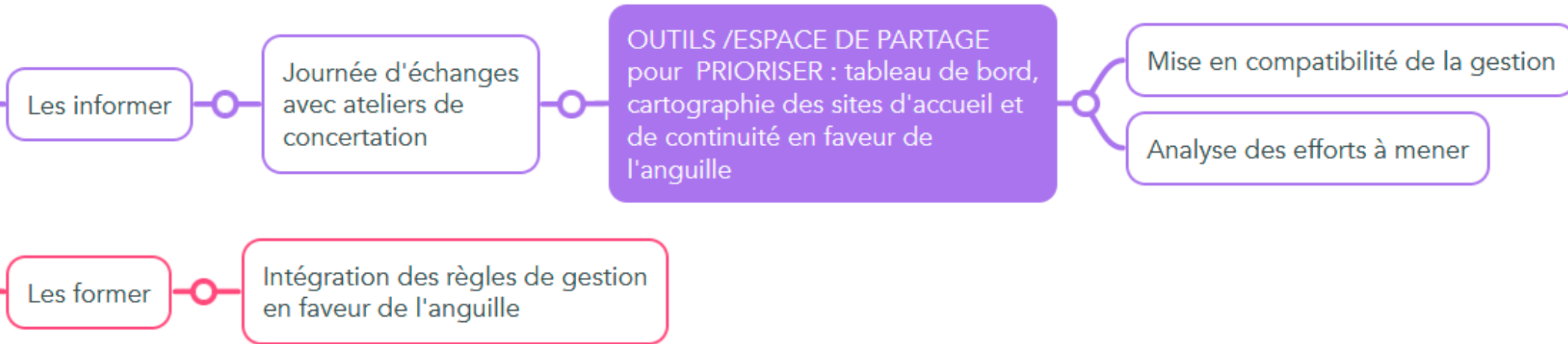


Enquêter les acteurs : Qui applique quelles règles - selon quelles modalités de convention ? Quels suivis de gestion aux ouvrages ?

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHEANCE
<p>DIAGNOSTIC OCC + PACA Enquête auprès des pêcheurs via prud'homies et du CRPMEM et compléments (pris en compte par le ss groupe Pêche)</p>	<p>Comprendre quelles réglementations s'appliquent dans chaque prud'homie. Les sensibiliser et partage des retours d'expériences sur l'application de certaines réglementations locales entre elles =>Actualisation Enquête CRPMEM 2013?</p>	<p>CRPMEM pour diffuser l'enquête + Appui dans la co-construction des instances du GT AL: Sous groupe Gouvernance (lien aux conventions de gestion avec propriétaires) et groupe Pêche ("recenser les mesures prud'homales en vigueur")</p>	<p>automne 2024</p>
<p>DIAGNOSTIC OCC + PACA /COHÉRENCE DES DOCUMENTS Enquête auprès Gemapiens, chargés de mission N2000 et propriétaires : - cartographie des gestionnaires - Inventaire outils de suivi/gestion des ouvrages</p>	<p>Etat de l'art de la prise en compte de l'enjeu anguille en lagunes (dont sensibilisation) : <u>quelles règles sont appliquées dans la gestion de l'eau /quelles priorités dans les plans de gestion / DOCOB/ instances de concertation...</u> Cohérence entre enjeux de bassin et gestion locale : à <u>vérifier sur une liste d'ouvrages priorités (ex Ouvrages à la mer)</u></p>	<p>Pôle-relais lagunes méditerranéennes (approfondissement de l'enquête de 2019) - Cadrage termes de l'enquête GT Anguille en lagunes - Financement : Europe - Life Biodiv'France (pas avant 2025) - cofinancement DREAL/OFB</p>	<p>Fin 2024 ?</p>
<p>TABLEAU DE BORD PARTAGÉ - Suivi des ouvrages et UHC - Priorisation/gestion associée/préconisations</p>	<p>Identifier les masses d'eau/ marais périphériques/tributaires à privilégier. Préconiser des évolutions de cette gestion (niveau d'eau / salinité...) <i>(plus pour 2025 ?)</i></p>	<p>Conception tableau de bord : GT Anguille Porteur tableau de bord : MRM /PLAGEPOMI Suivi ouvrages référencés /BDOE : OFB/PR lagunes Financeurs : Etat , Europe. CDD 18 mois Life Biodiv'France (CEN Occitanie-PRLM) Contributeurs : DREAL de bassin, OFB, AERMC?</p>	<p>début 1er trim. , attendu fin 2024</p>

Créer des instances de sensibilisation et de formation des acteurs

GEMAPIens



lien au sous-groupe Pêche sur le volet sensibilisation aux enjeux N2000

Créer des instances de sensibilisation et de formation des acteurs

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHÉANCE
<p>JOURNÉE D'ÉCHANGE public cible : gemapiens + acteurs pêche</p> <p>Lien avec tous les sous-groupes du GT Anguille lagunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1er temps : présentation des actions et ce que l'on attend des structures - Note de cadrage rappel des enjeux de l'anguille en lagune, réglementation en vigueur et les manques - 2eme temps, quand les outils seront accessibles (ex guide) : Comment peut-on agir sur les territoire en regard des enjeux de gestion prioritaires ? retour d'expériences (en France et ou étranger ?) Quels outils sont mis à disposition (espace partagé), Comment les intégrer dans les documents de gestion, comment renforcer les instances de dialogue pour traiter du thème, quel outil de suivi des ouvrages et de la gestion (tableau de bord). 	<p>?</p>	<p>1er trim. 2024</p> <p>2026</p>
<p>FORMATION DES GEMAPIENS</p>	<p>Améliorer l'intégration de l'enjeu (calendrier des ouvrages compatible avec le passage de l'anguille a minima aux périodes migratoires) :</p> <p>>> PHASE 1 : Évaluer les marges de manœuvre et les efforts à apporter sur chaque territoire, selon quelles recommandations.</p> <p>>> PHASE 2 : Impulser la modification des SAGE, documents de planification</p>	<p>Appui MRM OFB >>Life Biodiv'France</p> <p>>> ?</p>	<p>fin 2025</p>

Conception d'une boîte à outils

Appui aux interlocuteurs de la gestion et de leur instance de concertation

GT Anguille

SOCLE DE CONNAISSANCE

Bibliographie utile
Synthèse Ecogea
Fiches de synthèse et cartographie existantes
REX gestion de l'anguille

BOITE A OUTILS A FAIRE
(intégrée à l'Espace de partage)

Lien avec ss-groupes HABITAT et PECHE:

- Cartographie par territoire d'accueil potentiel
- Ouvrages et leur gestion/règles identifiés
- zones de pêche

MANQUES IDENTIFIES pour parvenir à une gestion plus favorable à l'anguille

Cartographie administrative des acteurs

Analyse des documents de planification/gestion

GUIDE POUR L'INTEGRATION DE L'ENJEU ANGUILE DANS LA GESTION DES LAGUNES ET MARAIS LITTORAUX
A REVISER ou PRODUIRE

Faire évoluer la DHFF

Appuyer à la recherche de financements (Natura 2000, ...)

Croisement des cartographies

Conception d'une boîte à outils :

1/Socle de connaissance

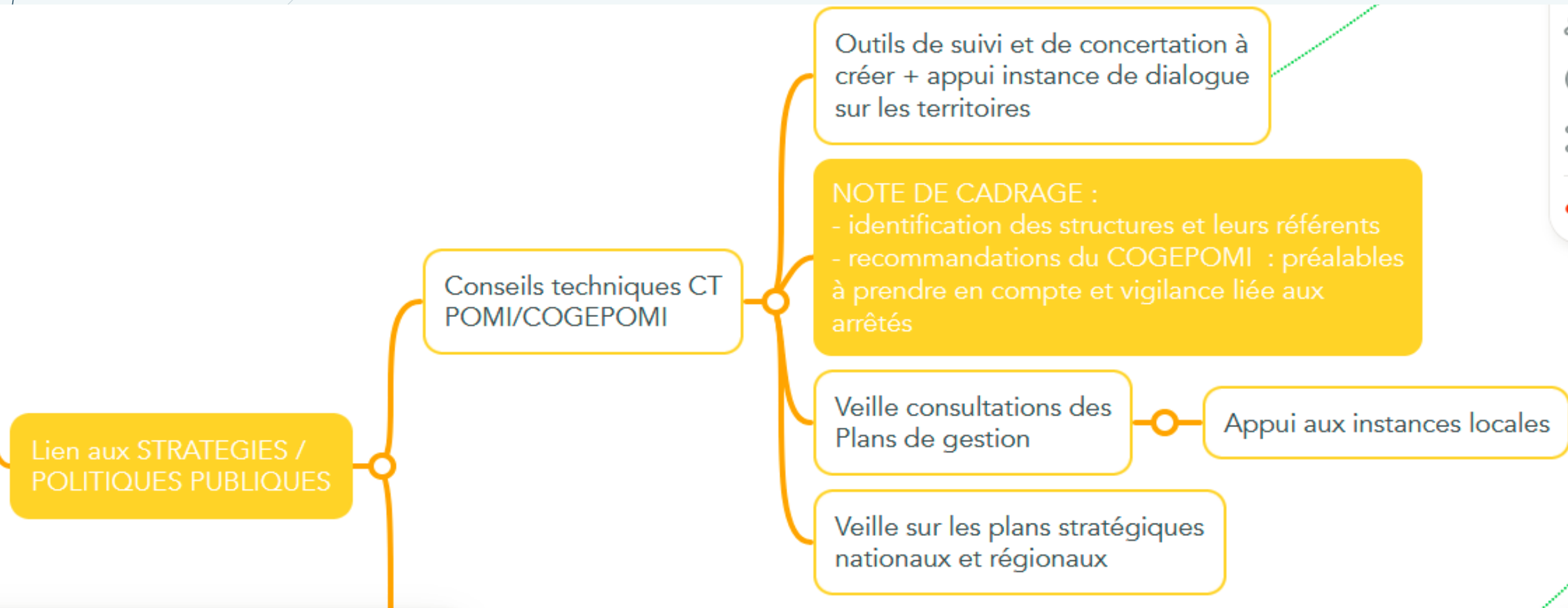
ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHÉANCE
<p>BOITE A OUTILS "COMPRENDRE & COMMUNIQUER SUR L'ENJEU ANGUILE"</p> <p>=> Constituer un socle de connaissances adapté à tous les acteurs gemapiens</p>	<p>1/Réunir les outils existants, les adapter si nécessaire:</p> <ul style="list-style-type: none">- outils MRM de communication sur l'anguille + document de comm de la tour du Valat + synthèse Ecogea 2023/24- créer un fiche simplifiée de <u>type mémento</u> "comment adapter ma gestion en faveur de l'anguille en lagunes " ?- Constituer un outil sur chaque thématique (support ppt) : Continuité / Prélèvements d'eau / Qualité <p>2/ Comment communiquer sur le sujet à l'échelle de son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">- stratégie de diffusion à définir : par région, s'appuyer sur des experts piscicoles (FDs/MRM....)-Comment mener une réunion spécifique avec animateurs N2000 / SAGE/financeurs/ états/ régions / gestionnaires privés et publics	<p>CDD Life Biodiv'France en appui</p> <p>MRM, PRL/EPTB/ARB...</p>	<p>d'ici 1er semestre 2025</p> <p>D'ici fin 2025 ?</p>

Conception d'une boîte à outils :

2/ Pallier aux manques identifiés

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHÉANCE
Cartographie des zones d'accueil potentielles	Outils de priorisation cartographique : Identifier les masses d'eau/ marais périphériques/tributaires à privilégier (meilleure capacité d'accueil) sur lesquelles agir en priorité. => <i>Développement en continu en fonction des retours de connaissance des ouvrages et UHC</i>	A discuter en CTPOMI (intégrer une partie de la mission ds Life Biodiv'France?)	fin 2025
Cartographie administrative des acteurs	Inventaire des acteurs GEMAPIens par lagunes Inclure les gestionnaires privés et publics (Conseils départementaux / Conservatoire littoral / Réserves...)	GT Anguille	Début 2024
Guide "Intégration de l'enjeu anguille dans la gestion des lagunes et marais littoraux"	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des documents locaux (SAGE, PDG, ...) : identifier les manques, les mentions qui doivent figurer dans les documents de gestion. - S'appuyer sur un expert piscicole pour identifier des règles d'écriture afin de faciliter la compatibilité des documents avec l'enjeu de libre circulation de l'espèce (calendrier à intégrer dans les documents ...), - Identifier l'outil de suivi et de concertation du territoire - préciser sur quels types de financement s'appuyer 	A discuter en CTPOMI, besoin prestation? (intégration d'une partie de la mission ds Life Biodiv'France?)	fin 2025
Evolution de la DHFF	1/Modifier l'annexe 4 sur les listes d'espèces pour y intégrer l'Anguille (possibilité quand celles-ci sont exploitées?) 2/Sensibiliser les services financiers (Etat / Région) N2000 pour mobiliser du temps agent sur l'enjeu Anguille et Pallier à l'absence de l'Anguille dans la Directive HFF	Etat sous sollicitation du CTPOMI	?

Améliorer la prise en compte des enjeux anguilles à l'échelle nationale, régionale et locale



Améliorer la prise en compte des enjeux anguilles à l'échelle nationale, régional et locale

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHÉANCE
<p>Création d'une note de cadrage COGEPOMI à destination des gestionnaires /services de l'État</p>	<p>Améliorer la prise en compte de l'anguille à une échelle locale</p> <p><u>Détails de l'action:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les structures référentes pour appuyer les gestionnaires (lien avec la cartographie administrative),- Identifier les grandes règles, stratégies (continuité, pêche, foncier, qualité/quantité de l'eau),- Rappeler la nécessité de concilier la préservation des anguilles/milieus lagunaires avec la mise en place des arrêtés sécheresses,- Rappeler la nécessité d'inviter les experts piscicoles dans les réunions décisionnelles avant d'engager des travaux sur les canaux et les ouvrages.	COGEPOMI	début 2024

Améliorer la prise en compte des enjeux anguilles à l'échelle nationale, régionale et locale

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHEANCE
<p>Mise en place d'une veille et préparation des réponses aux consultations sur les plans/stratégies nationales et régionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prise en compte de l'anguille à une échelle supra sur des thématiques liées à la biodiversité, aux aires protégées... - Impulser la création d'aires protégées sur les milieux lagunaires <p><u>Détails de l'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les messages à faire porter - Rédiger les avis - Les actions « Habitats » permettront de préciser les messages. 	<p>A préciser</p> <p>Le COGEPOMI est-il compétent pour rendre un avis ?</p>	<p>Mise en place début en 2024 ?</p>
<p>Appui aux instances de gestion locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'intégration des enjeux anguilles dans les plans de gestion locaux <p><u>Détails de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille et avis à formuler sur les plans de gestion locaux - Appui et conseils des experts piscicoles auprès des instances de gestion des lagunes (lien note de cadrage) - Participation à des réunions locales. 	<p>A préciser</p> <p>Le COGEPOMI est-il compétent pour rendre un avis ?</p> <p>Experts piscicoles/ structures référentes (FDAAPPMA et leurs associations régionales (FEDACER))</p>	<p>Mise en place début en 2024 ?</p>

Développer des stratégies foncières sur les lagunes

ux STRATEGIES /
TIQUES PUBLIQUES

Production d'une stratégie
d'acquisition foncière (AERMC, ...)

Croisement des stratégies
d'acquisition foncière et qualité
d'habitat

Financements
pour la restauration

Cartographie potentielle OUTIL DE
PRIORISATION = Cartographie
potentielle "Qualité de
l'habitat/Acquisition pour restaurer
la continuité écologique"

lien au sous-groupe PECHE
pour zones de pêche possible



Développer des stratégies foncières sur les lagunes

ACTION	OBJECTIF ET DÉTAILS DE L'ACTION	PORTEUR / FINANCEMENT	ECHÉANCE
Développer et croiser des stratégies foncières sur les lagunes	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en oeuvre des actions spécifiques pour l'amélioration de la qualité des milieux ou la restauration de la continuité- Faciliter le financement des actions <p><u>Détails de l'action:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Prioriser les Lagunes sur lesquelles développer ces stratégies en lien avec leur qualité et capacité d'accueil – Lien GT Habitat et Pêche- Identifier les sites d'opportunité d'acquisition foncière (selon stratégie foncière des structures de gestion / EPTB et lien aux financeurs et services de l'état- mettre en place des gestions spécifiques pêche). <p>=> Croisement des cartographies enjeux qualité/capacité d'accueil X possibilité acquisition foncière</p>	A préciser Conservatoire du Littoral ?	Mise en place en 2025 ou 2026